

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2012

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Jean LOUSTALET	à	Jean MENE-SAFRANE
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Yves TOURAINE	à	Patrick MAILLET

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Georgette SALHI	suppléante de	Anne RESTOYBURU

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Dolores CABELLO, Jean-Marie GINIEIS, Nicolas MALEIG, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121219-09-TOU

OFFICE DE TOURISME : REAMENAGEMENT

M. LAURONCE indique que par délibération du 25 mai 2011, le Conseil Communautaire a adopté le principe de réaménagement de l'Office de Tourisme pour un montant d'opération de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC assorti d'un plan de financement prévisionnel.

Les discussions menées par l'Office de Tourisme et nos services avec les partenaires institutionnels ont permis de dégager des accords de principe qui font apparaître un nouveau plan de financement qui s'établit comme suit :

	Montant subventionnable HT	Taux	Montant participation
Conseil Général 64	250 000 €	25 %	62 500.00
Conseil Régional Aquitaine : Tourisme	150 000 €	25 %	37 500.00
E Tourisme	100 000 €		25 000.00
FEADER	250 000 €	25 %	62 500.00
CCPO (y compris TVA)			111 500.00
Montant opération TTC			299 000.00

Les crédits seront inscrits au BP 2013, section investissement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport
- **CONFIRME** sa volonté de réaménager l'Office de Tourisme
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement
- **SOLLICITE** les partenaires financiers (Europe, Conseil Régional, Conseil Général) pour obtenir les aides les plus élevées possibles
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches administratives nécessaires
- **S'ENGAGE** à régler le solde restant à charge de la CCPO

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 décembre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT